



TOURNOI MNIMES-CADETS DE SAINT-JACQUES BADMINTON

le 26 Novembre 2017

Salle : Alice Milliat, Saint-Jacques de la Lande

Accueil : 8h30 – **Début du Tournoi :** 9h00

Organisateur : Frédéric Deléon, 06.08.69.71.85

REGLEMENT DU TOURNOI :

Le tournoi jeune de Saint-Jacques Badminton est autorisé sous le numéro : 17.BRET.35/TI.I./024

1. Le tournoi jeune de Saint-Jacques Badminton se déroulera selon les règles de la FFBaD et selon le règlement ci-dessous.
2. Le juge arbitre est Cathy Vannier.
3. Les décisions du juge-arbitre et des organisateurs sont sans appel.
4. Tous les matchs se disputeront en 2 sets gagnants de 21 points. Tout joueur ou joueuse non présent sur le terrain désigné 5 mn après l'appel de son match sera déclaré forfait.
5. Tout joueur ou joueuse s'absentant de la salle doit le signaler au juge arbitre.
6. Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs et joueuses appelés ainsi qu'aux arbitres.
7. Un joueur ne peut quitter le terrain en cours de match, sauf entre le deuxième et le troisième set.
8. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés. Le temps d'arbitrage est compté comme temps de repos.
9. La durée d'échauffement est de 3 minutes à partir du moment où les 2 joueurs sont appelés.
10. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois.
11. Pour les tableaux Espoir et Promotion les volants (Mavis 300) sont à la charge de l'organisateur. Si les joueurs veulent utiliser des volants plumes, ceux-ci sont à leur charge.
12. Pour les tableaux Elite les volants doivent être des volumes plumes et sont à la charge des joueurs.
13. Des volants seront en vente dans la salle, au tube et à l'unité.
14. Tout joueur pourra s'inscrire dans la catégorie supérieure, l'acceptation sur ce tableau reviendra toutefois à l'organisateur.
15. Tout joueur inscrit ne se présentant pas et n'ayant pas prévenu le club organisateur au plus tard le vendredi sera forfait.
16. Tout joueur forfait aura 5 jours pour se justifier auprès du Codep (certificat médical).
17. En cas de forfait non justifié, les droits d'engagement restent acquis à l'organisateur.
18. En cas de forfait non justifié le joueur sera exclu du prochain tournoi.
19. Il est interdit de fumer dans les salles et dans les halls d'accueil.
20. Toute personne s'inscrivant au tournoi adhère au présent règlement.
21. Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition.